

Préparation de la prochaine négociation

Comme vous le savez, notre convention collective vient à échéance le 31 mai 2004. Lors du Conseil syndical du 22 août 2003, les déléguées et délégués ont voté la création du Comité de préparation à la négociation de la convention collective (CPNCC). Le mandat du comité consiste essentiellement à préparer le cahier de demandes du SPUL en vue de sa présentation et de son adoption au Conseil syndical, puis de sa présentation à la partie patronale. Le CPNCC est composé de Marcel Aubert (faculté de théologie et de sciences religieuses), Esther Déom (département des relations industrielles) et Maurice Gosselin (école de comptabilité). Les membres du comité terminent leur mandat le 29 février 2004.

Le CPNCC a d'abord procédé à une comparaison des demandes formulées suite aux travaux du Comité de consultation sur la convention collective, pour la négociation 1999-2001, et des gains obtenus dans la convention 1999-2004. L'exercice a permis d'identifier un certain nombre de points qui pourraient faire partie de nos demandes. Le comité a par la suite procédé à un examen approfondi de chaque chapitre de la convention collective actuelle. Cette phase des travaux est en voie d'être complétée.

Parallèlement aux travaux du CPNCC, le Comité exécutif du SPUL a effectué, en octobre et novembre 2003, une tournée du campus afin de vérifier avec les membres les problèmes soulevés par l'application de la convention collective actuelle et de connaître leur perception des enjeux sur lesquels devrait porter la prochaine négociation.

Quatre rencontres ont été tenues à différents endroits sur le campus entre le 21 octobre et le 5 novembre 2003. Voici, en résumé, les points les plus souvent abordés par les professeures et professeurs présents à ces rencontres.

- Plusieurs membres ont soulevé la question de l'aspect non concurrentiel de nos échelles salariales et des difficultés que cela entraîne dans le recrutement de nouveaux professeurs et professeures, particulièrement pour celles et ceux qui sont embauchés au rang d'adjoint.
- Des inquiétudes ont également été exprimées sur le taux de renouvellement du corps professoral, les départs et démissions de collègues et l'accroissement notable de la charge de travail. Les collègues estiment avoir besoin d'être appuyés par des ressources beaucoup plus nombreuses.
- Toujours en rapport avec la surcharge de travail, des collègues ont manifesté de fortes inquiétudes quant à la détresse psychologique et le niveau de stress des professeures et professeurs.
- Enfin, d'autres éléments ont été mentionnés lors de ces rencontres. Notamment : • l'élargissement des droits parentaux, • les difficultés financières et fiscales liées à la prise d'année d'étude et de recherche à l'étranger, • les montants forfaitaires pour la retraite anticipée, • le pouvoir réel des assemblées d'unité dans l'embauche de professeures et professeurs titulaires d'une chaire de recherche.

Les enjeux identifiés par les membres lors de cette tournée permettront au Comité de préparation de la convention collective et au Comité exécutif du SPUL de terminer le projet de convention collective qui sera soumis aux séances du conseil syndical de janvier et février 2004.

Pour assurer un dénouement rapide des pourparlers à la table de négociation, le Comité exécutif du SPUL a présenté, au Conseil syndical du 14 novembre 2003, un projet de lettre d'entente concernant le déroulement des prochaines négociations. Ce projet prévoit notamment que les négociations débiteront dans la semaine du

3 mars 2004, qu'il y aura des rencontres hebdomadaires entre les parties et que la présentation du projet de convention collective 2004-200X, par chaque partie, se fera dans les deux semaines suivant le début de la négociation.

Le Comité exécutif du SPUL souhaite vivement que la partie patronale accepte de signer ce protocole, donnant ainsi un signal clair de sa volonté de commencer rapidement et de poursuivre à un rythme régulier la négociation de la prochaine convention collective.



**Un prochain *SPULTIN* portera sur
les échelles de salaires
des professeures et professeurs de l'Université Laval.**



**Le SPULTIN est publié par le Comité exécutif du
Syndicat des professeurs et professeures de
l'Université Laval**

Esther Déom, présidente
Alain Faucher, vice-président
Maurice Gosselin, trésorier
Chantale Jeanrie, secrétaire
Michel Lefrançois, vice-président
Roger Thériault, vice-président

**Le SPUL
Plus de 25 ans de collégialité, de solidarité et d'équité**

Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau 3339
Téléphone : 656-2955 Télécopieur : 656-5377
Courriel : spul@spul.ulaval.ca
Sur la toile : www.spul.ulaval.ca

Nos bureaux sont ouverts du lundi au jeudi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h
et le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30